



Conseil d'administration
Le 17 novembre 2009, 17 h 30
Boisé-Papineau, local 219, Laval,

Projet de procès-verbal

Présences

Mmes Saïda El Fettouchi et Danielle Loiseau
 MM. Réjean Côté, Richard Courteau, Simon Dufour, Pierre Roberge et Martin Savoie

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 09-10/01

Il est proposé par **M. Martin Savoie** d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

ADOPTÉE

2. Procès-verbal de la réunion du 1^{er} septembre 2009

RÉSOLUTION 09-10/02

Il est proposé par **M. Réjean Côté** d'adopter le procès-verbal de la réunion du 1^{er} septembre 2009, tel quel.

ADOPTÉE

3. Suivis au procès-verbal du 1^{er} septembre 2009

Le document des suivis a été remis aux membres, et nous pouvons noter que les points qui y figurent sont achevés ou inscrits à l'ordre du jour. Par ailleurs, il n'y a rien de particulier à signaler.

4. Nomination des officiers

RÉSOLUTION 09-10/03

PRÉSIDENCE

Attendu que les règlements généraux de l'ADL stipulent que le directeur général assume les fonctions de président, il est proposé par **M. Martin Savoie** qu'à titre de directeur général, **M. Richard Courteau** soit de facto nommé président.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 09-10/04**VICE-PRÉSIDENTE**

Attendu que la vice-présidence est inscrite à nos règlements généraux,

Attendu qu'il est essentiel de nommer une personne à ce titre afin de remplacer le président à certaines occasions,

Il est proposé par **M. Simon Dufour** de nommer **M. Martin Savoie** à titre de vice-président.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 09-10/05**SECRETARIAT**

Attendu que la fonction de secrétaire figure à nos règlements généraux,

Attendu qu'il est essentiel de nommer une personne à ce titre afin de rendre compte des délibérations de notre conseil,

Il est proposé par **M. Réjean Côté** de nommer **M. Pierre Roberge** à titre de secrétaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 09-10/06**TRÉSORERIE**

Attendu que nos règlements généraux prévoient la fonction de trésorier,

Attendu qu'il est essentiel de nommer une personne à ce titre afin de rendre compte des finances de notre organisme,

Il est proposé par **M. Richard Courteau** de nommer **M. Réjean Côté** à titre de trésorier.

ADOPTÉE

5. Finances**5.1 Prévisions budgétaires 2009-2010**

M. Richard Courteau explique le document qu'il a remis aux membres. Au 15 novembre 2009, on prévoit des revenus de l'ordre de 990 972,73 \$. Ces chiffres tiennent compte de toutes les écoles de la commission scolaire de Laval, soit 47 établissements, et des 19 écoles des commissions scolaires Pointe-de-l'Île, des Affluents et Marguerite-Bourgeoys. Notons que l'on prévoit l'ajout d'une autre école d'ici la fin novembre.

Il reviendra donc au prochain conseil d'administration de gérer un surplus de l'ordre de 23 000,00 \$. Les membres constatent par ailleurs l'excellente santé financière de l'organisme.

RÉSOLUTION 09-10/07

Il est proposé par **M. Réjean Côté** d'adopter les prévisions budgétaires 2009-2010.

ADOPTÉE

5.2 Bilan financier en date du 31 octobre 2009

M. Richard Courteau dépose un document datant de la fin du mois d'octobre 2009 qui fait état des dépenses et des revenus. Or, comme ces résultats n'incluent pas les nouveaux aspects ajoutés aux prévisions budgétaires 2009-2010, un nouveau bilan sera acheminé aux membres d'ici quelques semaines. Il s'agit d'un dossier à suivre.

5.3 Liste de chèques

Une liste de chèques a été remise aux membres et ceux-ci ne soulèvent aucune question à cet égard. Toutefois, M. Pierre Roberge invite les administrateurs à communiquer avec la direction générale si la relecture du document suscitait des interrogations.

5.4 Recherche et développement**RÉSOLUTION 09-10/08****Volet informatique**

Attendu l'exposé présenté par la direction générale du projet intitulé **Analyse xPatron-aide aux devoirs Laval**,

Attendu la nécessité de se doter d'un système de paye plus convivial et efficient qui assurerait à l'organisme une certaine autonomie,

Attendu que la personne qui serait chargée de ce dossier connaît notre système pour avoir exécuté certains contrats pour notre organisme,

Il est proposé par **Mme Danielle Loiseau** d'octroyer à **M. Marc-André Boulianne** le contrat de 2 925 \$, et que le directeur général assume le suivi de ce dossier et soit autorisé à engager 15 % de plus sans approbation préalable par le conseil d'administration.

6. Projet d'émulation 2009-2010

Le directeur général explique qu'à la suite de discussions plus poussées, le comité de gestion a soulevé certaines objections à l'égard des mesures à prendre dans le cadre de ce dossier, dont le fait que le thème de la paix puisse soulever un questionnement au sein de notre clientèle et que le projet outrepassé notre mission.

RÉSOLUTION 09-10/09

Il est proposé par **M. Réjean Côté** d'adopter **le projet d'émulation 2009-2010** en tenant compte des orientations suivantes :

- la décentralisation du budget (100 \$ par école)
- la gestion du dossier par les directions régionales de concert avec leur personnel
- l'inventaire des projets et sa publication sur notre site Web
- l'attribution d'une somme supplémentaire aux projets qui susciteront le plus d'intérêts.

ADOPTÉE

7. Bilan du fonctionnement des écoles

M. Pierre Roberge dresse le bilan de nos activités depuis le début du service. Le fait que l'organisme se soit doté de directions régionales et de chefs d'équipe et de responsables dans les écoles permet la résolution des problèmes de façon plus rapide et harmonieuse. On peut donc conclure à un excellent début d'année.

8. Répartition des dossiers aux membres du conseil

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET SPORTIVES

M. Martin Savoie et Mme Danielle Loiseau manifestent leur intérêt.

DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE

Mme Danielle Loiseau désire prendre part à ce dossier

FORMATION

Mme Saïda El Fettouchi et MM. Simon Dufour et Réjean Côté veulent participer aux discussions dans le cadre de ce dossier. D'ailleurs, les membres ont déjà proposé un certain nombre d'idées à cet égard.

INFORMATIQUE

M. Simon Dufour se voit confié la fonction de consultant auprès de la direction générale.

9. Affaires diverses

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le **mardi 26 janvier 2010**.

11. Levée de la séance

La réunion se termine à 19 h 45.